

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST FLEXIBLE MONDE

Rapport semestriel au 30 juin 2023

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**
Société de Gestion : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**
Commissaire aux comptes : **Deloitte**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 335 133 229



ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Le Fonds OFI INVEST FLEXIBLE MONDE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global au cours de la période.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	1 992 857,19
Avoirs bancaires	919,77
Autres actifs détenus par l'OPC	38 929 422,81
Total des actifs détenus par l'OPC	40 923 199,77
Comptes financiers	-462 438,56
Instruments financiers et Dettes	-540 788,41
Total des passifs	-1 003 226,97
Valeur nette d'inventaire	39 919 972,80

Evolution de l'actif net

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019 ⁽¹⁾	31/01/2019 ⁽²⁾
ACTIF NET						
en EUR	39 919 972,80	40 561 381,10	48 947 561,06	41 037 472,50	26 445 785,68	
Nombre de titres						
Catégorie de parts A	41 982,8087	41 626,8087	53 475,7605	39 047,1744	10 656,0000	-
Catégorie de parts I	400,0000	400,0000	400,0000	400,0000	400,0000	-
Valeur liquidative unitaire						
Catégorie de parts A en EUR	480,43	490,85	519,18	515,26	520,09	-
Catégorie de parts I en EUR	49 375,19	50 321,16	52 959,96	52 294,52	52 259,20	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)						
en EUR	-	-	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	30/06/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019 ⁽¹⁾	31/01/2019 ⁽²⁾
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)						
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire						
Catégorie de parts A en EUR	-	-40,10	-4,55	-4,64	-4,95	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-3 849,21	-154,99	-	-251,53	-

(1) Premier exercice

(2) Date de création

Portefeuille titres

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	4,99	4,87
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	4,99	4,87
PROCTER AND GAMBLE CO ZCP 07/08/2023	4,99	4,87
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	93,95	91,65
OPC à capital variable	93,95	91,65
AMUNDI EUR CORP BOND CLIMAT NET ZERO AMB PAB	3,48	3,39
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR (C)	5,58	5,44
I SHARES EURO CORPORATE BOND 1-5YR UCITS ETF	12,42	12,12
I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	17,98	17,53
ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	16,10	15,71
LYXOR INDEX FUND SICAV SMART OVERNIGHT RETURN	4,37	4,27
OFI INVEST ESG EURO CREDIT SHORT TERM I	13,16	12,84
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	7,20	7,03
XTRACKERS II SICAV EUR CORP BOND SHRT DUR SRI PAB UCITS ETF	13,66	13,32
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	5 468 582,47	7 500 000,00
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	5 468 582,47	7 500 000,00
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	96 712 499,72	95 207 092,31
OPC à capital variable	96 712 499,72	95 207 092,31